



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

RAPPORT DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL GENERAL

SUR LA GESTION COMMUNALE DURANT L'ANNEE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes et à l'article 87 du règlement du Conseil général du 19 mai 2015, la Municipalité vous soumet, ci-après, le rapport de gestion pour l'année 2016.

CONSEIL GENERAL

En 2016, le Conseil général s'est réuni à trois reprises, en séances ordinaires, pour légiférer sur 11 préavis municipaux. Citons pour mémoire l'adoption de :

- | | | |
|---------------|-----|--|
| 29 juin : | 1° | Demande de crédit complémentaire au budget 2016 pour le réaménagement du carrefour RC 278 – DP 1059 – Route Romaine-Rue de la Chapelle |
| | 2° | Bilan et comptes de fonctionnement pour l'année 2015 |
| | 3° | Indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 |
| | 4° | Bilan et comptes de fonctionnement 2016 du SIAERV |
| 26 octobre : | 5° | Demande de crédit complémentaire au budget 2016 pour le financement solidaire d'un hangar à plaquettes et octroi d'un cautionnement |
| | 6° | Octroi d'autorisations générales pour la législature 2016-2021 |
| | 7° | Arrêté d'imposition pour l'année 2017 |
| 13 décembre : | 8° | Budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année 201 |
| | 9° | Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016 – 2021 |
| | 10° | Budget de fonctionnement pour l'année 2017 SIAERV |
| | 11° | Octroi d'un dépassement annuel de Fr. 20'000.00 sur les comptes de fonctionnement pour le SIAERV. |

MUNICIPALITE

La Municipalité s'est réunie 44 fois en séances hebdomadaires. Elle s'implique dans toutes les actions régionales qui peuvent avoir une incidence pour notre Commune ou notre région. A ce titre, chaque municipal est engagé à suivre des activités régionales en fonction de son dicastère ou de ses connaissances. M. Christian Kaenel fait partie du comité de direction (CODIR) du corps de sapeurs-pompier régional SDIS, M. Roland Stalder est président des Assemblées du Triage du Suchet, BoisCom et Equifor. Il est également membre du CODIR de l'ARAS (Association Régionale pour les Affaires Sociales) et membre de la commission de gestion de l'ASIOR (Association Scolaires Intercommunale d'Orbe et Région). M. Thierry Vidmer est président de l'assemblée intercommunale du SDIS, membre de la commission de gestion de l'ARAS et membre du CODIR de l'AIVM (Association Intercommunale du Vallon du Mujon). Mme Corinne Tallichet Blanc est membre du CODIR de l'ASIOR et présidente du comité de l'association des syndicats du district Jura-Nord vaudois.

Les Municipaux suivent en outre des cours, afin d'améliorer leur connaissance dans les domaines de leurs dicastères.

PERSONNEL COMMUNAL

Les employés de la Commune sont au nombre de 7 :

- Mme Nicole Conrad, boursière à 30 %
- Mme Yvette Vaudroz, secrétaire municipale et contrôle des habitants à 50 %
- M. José Portela, employé communal à 100 %
- Mme Heidi Kaenel, concierge des écoles et des locaux administratifs
- Mme Micheline Pislser, concierge de l'église jusqu'à fin 2016
- M. Yves Aubert, surveillant déchetterie et de la Grande salle dès le 1 mai 2016
- Mme Jacqueline Abatantuono surveillante de la Grande salle jusqu'au 30 avril 2016
- M. Samuel Luginbhül, remplaçant du surveillant de la déchetterie.

CONTROLE DES HABITANTS – POLICE DES ETRANGERS

Au 31 décembre 2016, la population de Valeyres-sous-Rances comptait 627 habitants de 16 nationalités. Les mouvements suivants ont été enregistrés :

- Départs	=	47
- Arrivées	=	59
- Naissances	=	9
- Majorité	=	9
- Décès	=	1

Au 31 décembre 2016, la population étrangère totalisait 112 habitants (18 %) recensés comme suit :

- Permis C (permis d'établissement)	=	75
- Permis B (permis de séjour)	=	36
- Permis F (étrangers admis provisoirement)	=	1

Mme Anna Känel, née le 11 mai 1924, est la doyenne du village pour les dames et M. Jean-Pierre Hauser, né le 31 janvier 1925 pour les hommes.

La Municipalité a accueilli les nouveaux habitants et nouveaux citoyens de l'année 2016 lors d'une soirée placée sous le signe de la convivialité, le 13 janvier 2017. Les collaborateurs communaux sont également invités à cette soirée pour les remercier du travail accompli durant toute l'année.

Durant l'année 2016, la Commune a enregistré 5 demandes de naturalisation concernant 10 personnes, les dossiers sont en cours de décision. La Municipalité mandate M. Jossieron pour établir les rapports d'enquête, alors qu'elle se charge des auditions.

Afin d'encourager le vote des jeunes, tous les habitants ayant entre 18 et 25 ans et jouissant de droits civiques reçoivent la brochure Easyvote avant chaque votation fédérale ou cantonale.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Dans le courant de l'année 2016, la Municipalité a délivré :

- 4 permis de construire
- 1 permis d'habiter
- 10 autorisations municipales (dispenses d'enquête).

En septembre, la Municipalité a avisé par annonce dans la FAO (Feuille des avis officiels) qu'elle devra réviser le PGA (Plan général d'affectation) de la Commune, du fait du surdimensionnement de la zone à bâtir.

PAROISSES

Lors du culte du 3 juillet 2016, la paroisse a pris congé de son pasteur M. Valdo Richard qui va pouvoir profiter de sa retraite, après un mandat très apprécié des paroissiens. Après quelques mois de transition, c'est M. Tojo Rakotoarison qui a repris le poste.

FINANCES

La perte prévue au budget 2016 était de Fr. 128'840.00 et les comptes pour cette année se soldent par un excédent de charges de Fr. 22'027.81. Ce résultat comprend une petite baisse des recettes d'impôt, une stabilité de la péréquation et des dépenses sociales, ainsi que des prélèvements sur les fonds de réserves pour un projet important (début des travaux du carrefour de la route de la Chapelle).

Le taux d'imposition pour l'année 2016 est de 65 %.

BATIMENTS COMMUNAUX

Afin de délimiter la propriété de la Vieille Auberge, un mur a été construit avec un accès côté nord. Suite à une panne du lave-vaisselle, celui-ci a dû être changé en urgence.

DECHETTERIE

Depuis l'ouverture de RC-Plast, un nouveau service est proposé à la population : la récupération des bouteilles et bidons en plastique.

DOMAINES

AF (Améliorations Foncières) du Mujon : réception des ouvrages et fin de la première étape.

Les travaux d'entretien des cordons boisés seront assurés pendant 5 ans par les AF.

Les chemins sont sous garantie pendant 2 ans et à la fin de cette période, un contrôle des ouvrages est prévu pour la remise définitive aux Communes respectives.

GRAVIERE DU MOTY

L'exploitation a pu débuter en automne 2016. Les travaux des géomètres vont permettre d'évaluer le volume de gravier qui pourra être exploité. Un montant forfaitaire nous sera versé chaque année.

SERVICE DU FEU - SAPEURS POMPIERS

Avec un effectif de 251 sapeurs, le SDIS de la Plaine de l'Orbe a trouvé une bonne dynamique.

Notre DAPZ a recruté 4 nouvelles recrues et nous pouvons aussi constater que les coûts semblent bien maîtrisés.

Quant à notre Commune, deux incendies sont à déplorer et deux feux divers sont répertoriés.

Le coût par habitant pour 2016 se monte à Fr. 22.12.

TELETHON

Il a été organisé par la société de Jeunesse et les Pompiers. Cette journée s'est bien déroulée et nous avons même eu droit à la visite de la radio LFM et de la chaîne La Télé qui a permis d'agrémenter la matinée. Grâce à la bonne participation des villageois, nous avons récolté une belle somme de Fr. 2'302.00.

PROTECTION CIVILE

Avec un coût de Fr. 17.31 par habitant, les frais pour l'ORPC restent stables.

Un projet de fusion est en discussion et devrait arriver à terme en 2017.

ROUTES

Suite à l'acquisition d'un radar pédagogique et de supports de fixation, nous pouvons désormais déplacer le radar dans six endroits différents du village. Les emplacements choisis incitent les automobilistes à adapter leur vitesse, améliorant ainsi la sécurité.

De plus, nous avons fait l'acquisition de divers écriteaux pour la zone de Rionzi, de Champs Fossoy et de la place de jeux, ainsi que 50 piquets à neige réfléchissants.

FORETS

La Commune fait partie du Groupement forestier du Triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

GROUPEMENT DU TRIAGE DU SUCHET

Le Groupement a pour but de gérer et d'exploiter rationnellement les forêts de ses membres et d'engager le garde forestier.

Présidente de la commission administrative qui a le plein pouvoir pour administrer le groupement : Mme Myriam Schertenleib, Commune d'Orbe.

EQUIFOR

Equifor est une société qui a pour but de disposer d'une équipe de professionnels pour les travaux forestiers.

Président de la commission administrative : M. René Lambercy, Commune des Clées.

BOISCOM

BoisCom est une société qui a pour but de commercialiser le bois de ses membres.

Président de la commission administrative : M. Bertrand Gaillard, Commune de Montcherand.

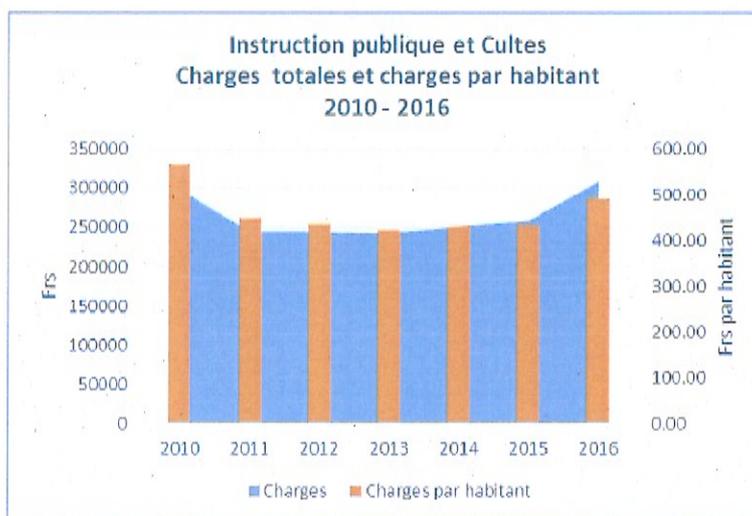
La surface forestière de la Commune est de 95 ha. En 2016, les chantiers réalisés étaient :

Projet de revitalisation de Chênaie	450 m ³
Coupes de lisière	119 m ³
Coupes Forêts de protection	174 m ³
Soins culturaux « standards »	5'051m ²
Soins culturaux en faveur des Chênaies	24'933 m ²

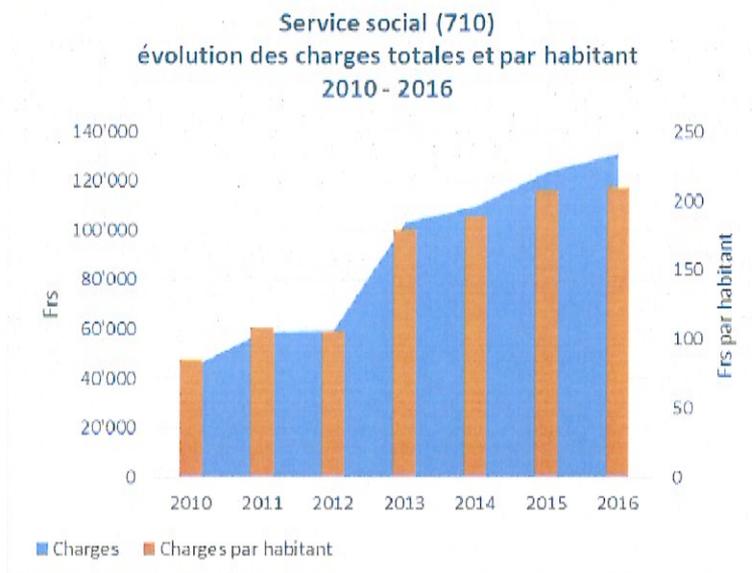
La Commune a vendu 65 stères de bois de feu pour un montant de Fr. 9'250.00.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Evolution des charges pour Valeyres-sous-Rances :

**SERVICE SOCIAL**

Evolution des charges pour Valeyres-sous-Rances :



La Commune est membre de l'ARAS, la plateforme d'action sociale pour la région Jura-Nord vaudois. L'Association a pour but principal l'application des dispositions relatives à la loi sur l'action sociale et l'application du règlement sur les agences d'assurances sociales. Le but optionnel est l'organisation et la gestion du réseau enfance Orbe – La Vallée (AJOVAL).

ECOLES

La Commune fait partie de l'ASIOR (Association scolaire intercommunale d'Orbe et région).

Au 31.12.2016, 69 élèves de la Commune fréquentaient l'Etablissement primaire d'Orbe et environs et 21 le secondaire.

AJOVAL

L'AJOVAL est financée par les contributions parentales et des subventions cantonales et/ou fédérales. Les coûts à la charge de la Commune sont calculés avec la clé suivante : 50 % sur le nombre d'habitants et 50 % sur le nombre d'heures consommées. En 2016, la participation de la commune était de Fr. 115'897.08.

En 2016, 41 enfants de la Commune ont bénéficié d'une solution de garde dans le réseau AJOVAL :

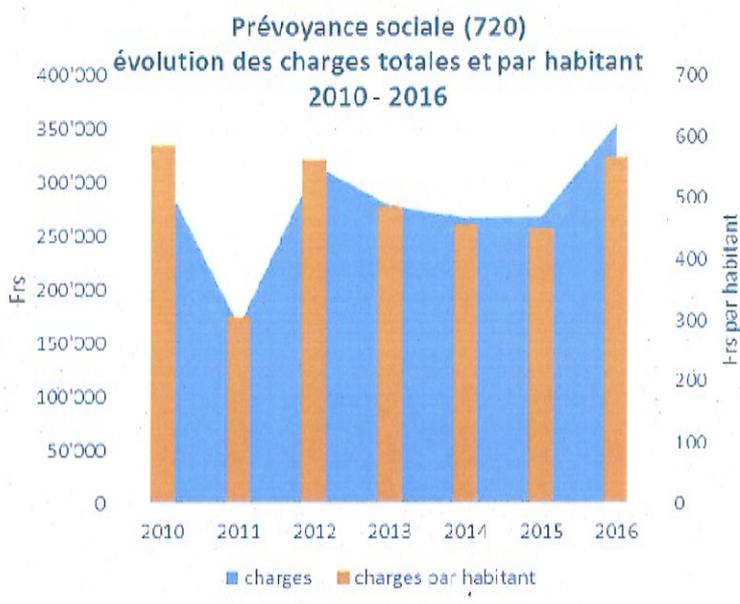
Accueil collectif

- Préscolaire 15
- Parascolaire 2

Accueil familial 24

PREVOYANCE SOCIALE

Evolution des charges pour Valeyres-sous-Rances :



LA FACTURE SOCIALE

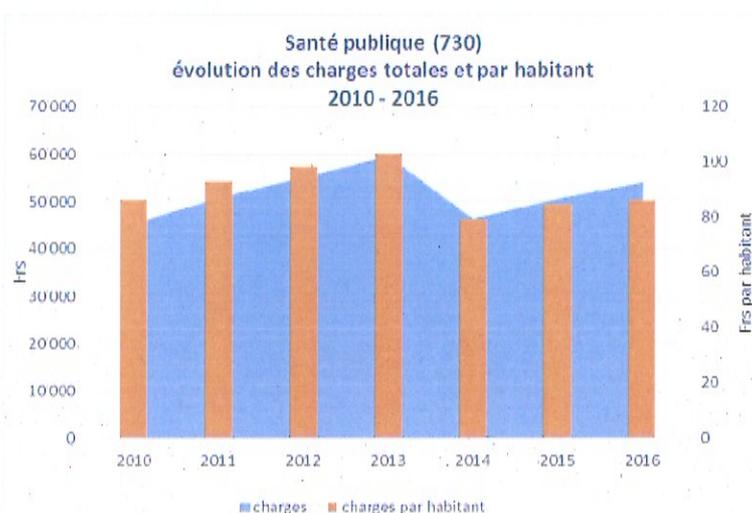
La facture sociale est un facteur de coût important pour les communes. Elle comprend :

- Prestations complémentaires à domicile et hébergement.
- Assurance maladie.
- Revenu d'insertion et participation cantonale à l'assurance chômage.
- Subventions et aides aux personnes handicapées.
- Prestations pour la famille et autres prestations sociales.
- Bourses d'étude et apprentissage.

Les charges pour 2016 sont de Fr. 355'578.00.

SANTE PUBLIQUE

Evolution des charges pour Valeyres-sous-Rances :



L'AVASAD a comme mission de mettre en œuvre sur son territoire, la politique d'aide et de soins à domicile. Les ressources de l'AVASAD (Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile) proviennent dans l'essentiel du produit de la facturation de ses prestations et de la contribution de l'Etat et des subventions de la Confédération. Les charges non-couvertes par ces ressources sont réparties à raison de deux tiers pour l'Etat et un tiers pour les Communes (Loi sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile LAVASAD). La contribution communale 2016 s'élève à Fr. 90.00 par habitant.

Le CMS Orbe a fourni 52'080 heures de prestations (+ 5.5 % par rapport à 2015).

EAU POTABLE – SIAERV

Le réseau d'eau potable est en bon état, ce qui nous a permis de ne pas devoir effectuer de grosses interventions d'entretien cette année.

Les cuves du réservoir du Poyet ont été entièrement sablées et un nouvel enduit de protection a été appliqué. Ces travaux ont dû être effectués, car après plus de vingt ans, les crépis d'origine se dégradent et risquent de péjorer la longévité du réservoir.

EAUX USEES – AIVM

Comme il n'y a pas eu de construction de bâtiment sur des parcelles non équipées en 2016, nous n'avons pas eu besoin d'effectuer des travaux d'extension de notre réseau.

ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

La Municipalité, dans chacune de ses décisions, a gardé à l'esprit l'engagement moral qu'elle a pris au travers de son concept énergétique. Elle a privilégié, dans la mesure du possible, les achats répondant aux meilleurs labels écologiques ainsi que les entreprises de proximité.

Adopté en séance de Municipalité, le 13 juin 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

La syndique

C. Tallichet Blanc



La secrétaire

Y. Vaudroz